

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 octobre 2021**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 11  
- qui ont pris part à la séance : 11  
- votants : 11

Date de convocation : 08/10/2021

Date d'affichage : 08/10/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze octobre deux mil vingt et un à 18 h 40

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe –  
RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET  
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Loyer logement communal (ex Maison Pascal)**  
**50 Route de la Touche – 26160 Portes En Valdaine**  
**Montant du loyer applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2021**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la fin des travaux de la réhabilitation de l'ancienne maison de Monsieur Pascal située au 50 Route de La Touche de type T3.

Afin de procéder à la location de cette maison, il est nécessaire de déterminer le montant de son loyer applicable à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **600 € TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) comprise.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL